

SKI-CLUB INTERNATIONAL DE GENEVE

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2024/2025 (Période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale extraordinaire 2024 du S.C.I.G, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes annuels pour l'exercice allant du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025.

– Le total du bilan se monte à CHF 135'642.53

Le total du compte de pertes et profits se monte à CHF 210'532.90

– Nous avons un bénéfice de CHF 1'377.43

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité.

Les contrôles effectués le 6 mai 2025 par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son excellent et important travail.

Genève, le 6 mai 2025

Les vérificateurs des comptes



Ralph Heinrich



Alexandre Colombo